

Marché du neuf

L'année s'est terminée en beauté pour le secteur de la construction résidentielle

Au cours des trois derniers mois de l'année 2002, la construction résidentielle s'est intensifiée de presque 40 % par rapport au rythme affiché au même trimestre en 2001. Grâce à la demande soutenue et au temps doux, les constructeurs de la province ont pu maintenir une cadence rapide et mettre en chantier 938 logements au dernier trimestre de 2002, contre 674 à la même période un an plus tôt. Les mises en chantier résidentielles en milieu urbain sont celles qui ont connu la plus forte hausse au quatrième trimestre, soit de presque 50 % d'une année à l'autre, étant donné que tous les centres urbains ont affiché une croissance. Selon les totaux recensés dans les régions urbaines de la province pour le quatrième trimestre, la construction de maisons individuelles s'est intensifiée de 41 %. L'activité s'est également accélérée du côté des logements collectifs en milieu urbain, où il y a eu 89 mises en chantier, soit presque deux fois plus qu'à la même période en 2001. Dans les régions rurales, la croissance des mises en chantier résidentielles a été un peu plus modeste, soit de 30 %. L'accélération de la construction résidentielle est venue de la catégorie des logements collectifs, où il y a eu 66 mises en chantier, comparativement

à seulement cinq un an plus tôt. Au cours du quatrième trimestre de 2002, les mises en chantier de maisons individuelles ont été légèrement plus nombreuses qu'au cours du dernier trimestre de 2001 (12 % de plus) dans les régions rurales du Manitoba.

Les résultats de fin d'année sont excellents pour le marché du neuf au Manitoba

Au Manitoba, il y a eu un total de 3 617 mises en chantier résidentielles en 2002, soit 22 % de plus qu'en 2001. Il s'agit de la meilleure performance du secteur résidentiel depuis 1989. Grâce à la stabilité de l'économie provinciale et au très bas niveau des taux d'intérêt, la demande a été très vive sur le marché de l'habitation de la province. Par ailleurs, comme l'offre décroît constamment sur le marché de la revente et les acheteurs de maisons neuves sont de plus en plus souvent forcés de se tourner vers le marché du neuf, les constructeurs résidentiels du Manitoba ont accéléré la cadence en 2002. L'activité a été plus forte en milieu urbain, où elle s'est accélérée de 33 % d'une année à l'autre. En effet, le secteur de la construction résidentielle a réalisé des gains dans tous les centres urbains du Manitoba en 2002, à l'exception de Thompson. Dans la RMR de Winnipeg, l'accroissement du nombre des mises en chantier a été de 24 % d'une année à l'autre. À Brandon, à Portage la Prairie et à St. Andrews, le nombre de mises en chantier a plus que doublé par rapport à 2001. Dans les régions rurales du Manitoba, la construction résidentielle s'est intensifiée plus modérément (9 %). Les mises en chantier en milieu rural représentaient 40 % de l'ensemble des mises en chantier résidentielles du Manitoba en 2002, en regard de 45 % en 2001.

QUATRIÈME TRIMESTRE
2002

S O M M A I R E

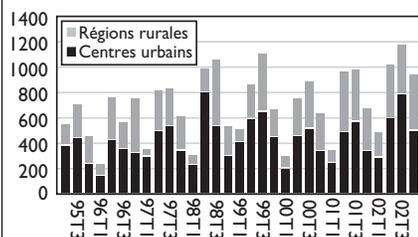
ANALYSE

- 1 L'année s'est terminée en beauté pour le secteur de la construction résidentielle
- 1 Les résultats de fin d'année sont excellents pour le marché du neuf au Manitoba
- 2 La construction de maisons individuelles est vigoureuse dans toute la province
- 2 La construction de logements collectifs s'accélère dans les centres urbains
- 2 L'activité revient à la normale
- 2 Les taux hypothécaires devraient augmenter

TABLEAUX STATISTIQUES

- 3 Mises en chantier
- 4 Nombre de logements achevés
- 5 Nombre de maisons individuelles par fourchette de prix
- 6 Logements en construction
- 6 Logements non occupés
- 7 Sommaire de l'activité

Mises en chantier résidentielles au Manitoba



Source: SCHL

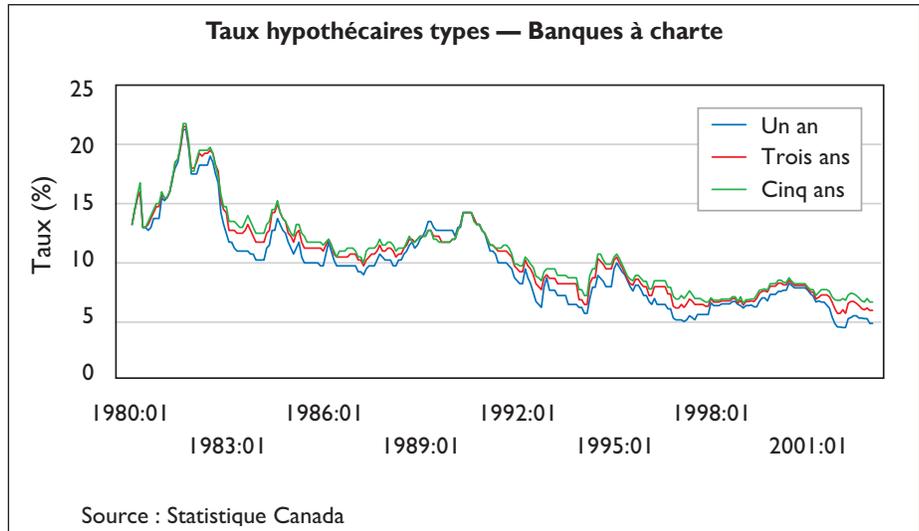
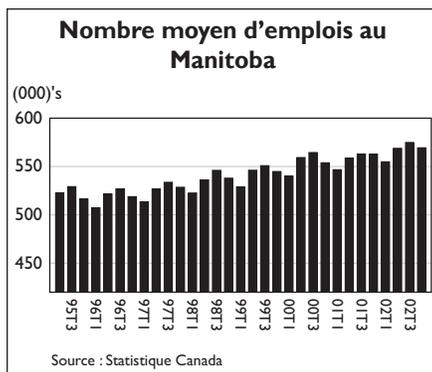


La construction de maisons individuelles est vigoureuse dans toute la province

La construction de maisons individuelles s'est nettement intensifiée dans la province en 2002, mais davantage dans les régions urbaines (28 %) que dans les régions rurales (16 %). Cependant, la construction de maisons individuelles ne s'est pas intensifiée dans tous les centres urbains. À Portage la Prairie, notamment, elle a au contraire reculé de 28 %, ce qui correspond à huit maisons individuelles de moins qu'en 2001. Ce repli a été compensé par une activité plus forte à Brandon et à St. Andrews, où le nombre de mises en chantier de maisons individuelles a plus que doublé en 2002 par rapport à 2001. Dans la RMR de Winnipeg aussi, l'activité s'est accélérée (de 23 %) dans la catégorie des logements individuels. C'est dans cette RMR qu'ont été effectuées en 2002 88 % de toutes les mises en chantier en milieu urbain de la province, et un peu plus de 50 % de toutes les mises en chantier de maisons individuelles au Manitoba.

La construction de logements collectifs s'accélère dans les centres urbains

Au Manitoba, la construction de logements collectifs s'est accélérée de près de 20 % en un an, le nombre de mises en chantier passant de 503, en 2001, à 601, en 2002. Alors qu'en 2001 les mises en chantier de logements collectifs se répartissaient presque également entre les régions urbaines et les régions rurales, en 2002, la majeure partie de l'activité (73 %) a eu lieu dans les centres urbains. Par ailleurs, alors que la construction de logements collectifs a fléchi de 27 % dans les régions rurales au cours de l'année, elle a bondi de 57 % dans les centres urbains. Dans la ville de Winnipeg, le nombre de mises en chantier de logements collectifs s'est accru de 28 % par rapport à 2001. L'augmentation la plus prononcée du rythme d'activité a cependant été observée



dans les agglomérations de Brandon et de Portage la Prairie. À Brandon, le nombre de mises en chantier de collectifs a plus que doublé, passant de 38, en 2001, à 81, en 2002, tandis qu'à Portage la Prairie, où la construction de maisons individuelles a ralenti, le nombre de mises en chantier de collectifs a plus que décuplé, passant de 6 à 64.

L'activité revient à la normale

Au cours des dernières années, la construction résidentielle a été très soutenue au Manitoba, en raison d'une économie stable et d'une croissance du nombre des ménages inférieure à la moyenne nationale. Toutefois, au cours des 12 derniers mois, le bas niveau des taux hypothécaires a donné un coup de fouet au marché de l'habitation du Manitoba, qui a affiché sa meilleure performance des 10 dernières années. Or, comme on prévoit que les taux hypothécaires augmenteront tout au long de 2003, l'activité dans le secteur de l'habitation devrait revenir aux niveaux observés à la fin des années 1990.

En 2002, la croissance économique s'est traduite par une croissance de l'emploi au Manitoba, en particulier à Winnipeg. Toutefois, le Manitoba continue de perdre des travailleurs au profit de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario. Comme on s'attend à ce que le solde migratoire net demeure négatif en 2003, la croissance du nombre des ménages continuera de stagner, et les employeurs continueront d'avoir du mal à trouver des travailleurs qualifiés pour pourvoir les postes vacants. Par conséquent, la création d'emplois et la croissance du nombre des ménages ne soutiendront plus autant les mises en chantier résidentielles, en 2003.

Les taux hypothécaires devraient augmenter

Le ralentissement de la croissance économique au Canada et aux États-Unis contribuera à maintenir les taux hypothécaires à de bas niveaux pendant plusieurs mois. Toutefois, les marchés financiers craignent qu'une accélération de la croissance économique et de l'inflation débouchera sur une politique monétaire moins souple, et, qu'en conséquence, le rendement des obligations et les taux hypothécaires augmenteront d'ici la seconde moitié de 2003. Les prêts hypothécaires ouverts et les prêts hypothécaires à taux variable suivent habituellement le taux préférentiel des prêteurs, tandis que les prêts hypothécaires à taux fixe sont alignés sur le marché obligataire. Les taux hypothécaires continueront de demeurer bas par rapport aux normes historiques au cours des 14 prochains mois : le taux hypothécaire fermé à un an devrait se situer entre 4,50 et 7,00 %, le taux à trois ans, entre 5,50 et 8,00 %, et celui à cinq ans, entre 6,50 et 8,50 %. Toutefois, il est possible que ces prévisions ne se matérialiseront pas, notamment en raison des risques que représentent le rendement de l'économie américaine et une plus grande instabilité des marchés financiers. Dans ce cas, les taux hypothécaires pourraient se situer à l'extérieur des fourchettes prévues.

Pour en Savoir Plus,
Communiquez Avec:
Dianne Himbeault, MICU
Analyste Principale de Marché

Téléphone: (204) 983-5648
Courrier électronique:
dhimbeau@cmhc-schl.gc.ca

Tableau I
PROVINCE DU MANITOBA
MISES EN CHANTIER - 4E TRIMESTRE DE 2002

ZONE	Log. Individuels		Log. Collectifs			Total		Var. (%)
	2002	2001	Jum.	En Rangée	App.	2002	2001	2002/2001
RMR de Winnipeg	361	273	6	0	32	399	312	27.88
Ville de Winnipeg	266	194	6	0	32	304	233	30.47
Ar de Brandon	26	11	0	4	47	77	17	**
Ar de Portage La Prairie	5	0	0	0	0	5	0	**
Ar de St. Andrews	16	7	0	0	0	16	7	**
Ar de Thompson	1	0	0	0	0	1	0	**
Manitoba (Centres Urbains)	409	291	6	4	79	498	336	48.21
Manitoba (Régions Rurales)	374	333	26	8	32	440	338	30.18
Manitoba (Total)	783	624	32	12	111	938	674	39.17

Tableau IB
PROVINCE DU MANITOBA
MISES EN CHANTIER - DE JANVIER À DÉCEMBRE 2002

ZONE	Log. Individuels		Log. Collectifs			Total		Var. (%)
	2002	2001	Jum.	En Rangée	App.	2002	2001	2002/2001
RMR de Winnipeg	1528	1238	24	9	260	1821	1473	23.63
Ville de Winnipeg	1117	906	24	9	260	1410	1135	24.23
Ar de Brandon	99	47	2	20	59	180	85	**
Ar de Portage La Prairie	21	29	2	15	47	85	35	**
Ar de St. Andrews	80	38	0	0	0	80	38	**
Ar de Thompson	1	2	0	0	0	1	2	-50.00
Manitoba (Centres Urbains)	1729	1354	28	44	366	2167	1633	32.70
Manitoba (Régions Rurales)	1287	1106	40	32	91	1450	1330	9.02
Manitoba (Total)	3016	2460	68	76	457	3617	2963	22.07

** indique une variation supérieure à 100 %.

Tableau 2
PROVINCE DU MANITOBA
LOGEMENTS ACHEVÉS - 4E TRIMESTRE DE 2002

ZONE	Log. Individuels		Log. Collectifs			Total		Var. (%)
	2002	2001	Jum.	En Rangée	App.	2002	2001	2002/2001
RMR de Winnipeg	328	330	14	0	32	374	337	10.98
Ville de Winnipeg	211	210	14	0	32	257	217	18.43
Ar de Brandon	29	12	0	4	19	52	24	**
Ar de Portage La Prairie	7	7	2	8	0	17	7	**
Ar de St.Andrews	14	13	0	0	0	14	13	7.69
Ar de Thompson	0	10	0	0	0	0	10	**
Manitoba (Centres Urbains)	378	363	16	12	51	457	382	19.63
Manitoba (Régions Rurales)	444	348	10	8	24	486	511	-4.89
Manitoba (Total)	822	711	26	20	75	943	893	5.60

Tableau 2B
PROVINCE DU MANITOBA
LOGEMENTS ACHEVÉS - DE JANVIER À JUIN 2002

ZONE	Log. Individuels		Log. Collectifs			Total		Var. (%)
	2002	2001	Jum.	En Rangée	App.	2002	2001	2002/2001
RMR de Winnipeg	1293	1247	46	28	218	1585	1542	2.79
Ville de Winnipeg	930	894	46	28	218	1222	1183	3.30
Ar de Brandon	90	48	2	16	25	133	90	47.78
Ar de Portage La Prairie	26	35	2	17	0	45	35	28.57
Ar de St.Andrews	61	46	0	0	0	61	46	32.61
Ar de Thompson	1	1	0	0	0	1	1	0.00
Manitoba (Centres Urbains)	1471	1377	50	61	243	1825	1714	6.48
Manitoba (Régions Rurales)	1395	1229	21	41	24	1481	1439	2.92
Manitoba (Total)	2866	2606	71	102	267	3306	3153	4.85

** indique une variation supérieure à 100 %.

Tableau 3
PROVINCE DU MANITOBA - CENTRES DE 50 000 HABITANTS ET PLUS
MAISONS INDIVIDUELLES ÉCOULÉES PAR FOURCHETTE DE PRIX - 4E TRIMESTRE DE 2002

	< \$100,000	\$100,000 -119,999	\$120,000 -149,999	\$150,000 -199,999	\$200,000 -249,999	\$250,000 +	Total
RMR de Winnipeg	12	3	38	173	73	69	368
Ville de Winnipeg	7	2	25	112	61	43	250
Municipalités Rurales	5	1	13	61	12	26	118

Tableau 3B
PROVINCE DU MANITOBA - CENTRES DE 50 000 HABITANTS ET PLUS
MAISONS INDIVIDUELLES ÉCOULÉES PAR FOURCHETTE DE PRIX - 4E TRIMESTRE DE 2001

	< \$100,000	\$100,000 -119,999	\$120,000 -149,999	\$150,000 -199,999	\$200,000 -249,999	\$250,000 +	Total
RMR de Winnipeg	11	22	43	160	48	39	323
Ville de Winnipeg	4	4	38	114	30	21	211
Municipalités Rurales	7	18	5	46	18	18	112

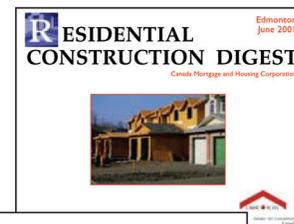
RECUEIL DE TABLEAUX STATISTIQUES SUR LE MARCHÉ DE L'HABITATION

Le Recueil de tableaux statistiques sur le marché de l'habitation (Residential Construction Digest), une nouvelle publication de la SCHL, renferme toutes les statistiques du logement que vous avez toujours voulu obtenir sur votre marché local.

Publié tous les mois, ce recueil vous offre plus de 60 tableaux exposant des données complètes sur le marché de l'habitation. Les tendances du marché vous sont dévoilées, de façon claire et précise, pour vous permettre de cerner les occasions qui s'offrent à vous.

Pour des questions pratiques, le rapport est distribué électroniquement, en format PDF. La table des matières renferme des liens dynamiques qui vous permettent d'aller consulter directement es tableaux qui vous intéressent.

Vous pouvez vous abonner au rapport pour la modique somme de 350 \$ par année (TPS en sus); il est également possible d'en obtenir gratuitement un extrait. Veuillez téléphoner au (877) 722-2642



Gagnez en efficacité grâce au Recueil de tableaux statistiques sur le marché de l'habitation!

Tableau 4
PROVINCE DU MANITOBA
LOG. EN CONSTRUCTION - DÉCEMBRE 2002

ZONE	Log. Individuels		Log. Collectifs			Total		Var. (%) 2002/2001
	2002	2001	Jum.	En Rangée	App.	2002	2001	
RMR de Winnipeg	655	421	6	8	229	898	663	35.44
Ville de Winnipeg	460	273	6	8	229	703	515	36.50
Ar de Brandon	16	7	0	4	47	67	7	**
Ar de Portage La Prairie	8	13	0	4	47	59	19	**
Ar de St. Andrews	31	12	0	0	0	31	12	**
Ar de Thompson	1	1	0	0	0	1	1	0.00
Manitoba (Centres Urbains)	711	454	6	16	323	1056	702	50.43
Manitoba (Régions Rurales)	398	507	26	17	67	508	540	-5.93
Manitoba (Total)	1109	961	32	33	390	1564	1242	25.93

Tableau 4B
PROVINCE DU MANITOBA - CENTRES DE 50 000 HABITANTS ET PLUS
LOG. ACHEVÉS ET INOCCUPÉS - DÉCEMBRE 2002

ZONE	Log. Individuels		Log. Collectifs			Total		Var. (%) 2002/2001
	2002	2001	Jum.	En Rangée	App.	2002	2001	
RMR de Winnipeg	90	148	4	14	16	124	172	-27.91
Ville de Winnipeg	70	120	4	12	16	102	140	-27.14
Municipalités Rurales	20	28	0	2	0	22	32	-31.25

** indique une variation supérieure à 100 %.

Tableau 5
PROVINCE DU MANITOBA - CENTRES DE 10 000 HABITANTS ET PLUS RÉSUMÉ
DE L'ACTIVITÉ DANS LE SECTEUR DU LOGEMENT

Activité	Log. de Type Propriétaire-Occupant					Logements Locatifs				Total
	en Propriété Absolue			en Copropriété		d'initiative Privée		Aidés		
	Log. Indiv. ¹	Jum. ¹	en Rangée	en Rangée	App.	en Rangée	App.	en Rang.	App.	
MISES EN CHANTIER										
Mois courant	409	6	0	0	0	4	79	0	0	498
Année antérieure	291	20	0	19	0	6	0	0	0	336
Cumul 2002	1729	28	7	9	81	28	285	0	0	2167
Cumul 2001	1354	40	0	38	15	26	76	0	84	1633
LOG. EN CONSTRUCTION										
2002	711	6	0	12	73	4	250	0	0	1056
2001	454	28	0	33	39	0	64	0	84	702
LOGEMENTS ACHEVÉS										
Mois courant	378	16	0	0	45	12	6	0	0	457
Année antérieure	363	4	0	5	0	4	6	0	0	382
Cumul 2002	1471	50	3	34	60	24	99	0	84	1825
Cumul 2001	1377	28	0	19	61	20	209	0	0	1714
LOGEMENTS ACHEVÉS ET INOCCUPÉS²										
2002	90	4	0	14	0	0	0	0	16	124
2001	148	9	0	11	0	0	4	0	0	172
OFFRE TOTALE³										
2002	801	10	0	26	73	4	250	0	16	1180
2001	602	37	0	44	39	0	68	0	84	874
LOGEMENTS ÉCOULÉS²										
Mois courant	406	15	0	1	45	8	6	0	0	481
Moyenne sur 3 mois	339	4	0	2	0	4	34	0	0	383
Moyenne sur 12 mois	116	4	0	3	5	2	8	0	6	144

¹ Peut inclure des logements destinés au marché des copropriétés.

² Centres de 50 000 habitants et plus.

³ Somme des logements en construction, et des logements achevés et inoccupés



TENEZ-VOUS AU COURANT DE L'ÉTAT DU MARCHÉ DE L'HABITATION

Le Centre d'analyse de marché de la SCHL est la meilleure source d'analyses et d'information sur le marché canadien de l'habitation. Il vous offre toute l'information dont vous avez besoin pour planifier vos activités avec assurance et pour prendre des décisions éclairées. Notre connaissance du marché local du logement s'appuie sur des enquêtes détaillées ainsi que sur un réseau étendu de collecte de renseignements sur le marché. Quelle que soit l'information dont vous avez besoin, nous fournissons des statistiques, des analyses et des prévisions fiables.

Pour en connaître davantage sur notre gamme de produits et nos services de données personnalisées, appelez au **(403) 515-3006**

DÉFINITIONS ET NOTES EXPLICATIVES



Relevé des mises en chantier et des achèvements

Ce relevé vise à mesurer l'activité du secteur de la construction résidentielle. L'unité de mesure utilisée est le «logement» (par opposition à la valeur).

Le Relevé des mises en chantier et des achèvements ne porte que sur les logements neufs destinés à l'occupation permanente. On y exclut donc les logements transformés, les résidences secondaires et différents types d'habitations collectives.

Mises en chantier - Il s'agit de logements dont la construction a atteint le stade de la mise en place de l'ensemble de la semelle de béton. Dans le cas des collectifs, ce terme s'applique à l'ensemble de l'immeuble.

Logements en construction - Ce terme désigne les logements commencés mais non achevés (c.-à-d. le nombre de logements en construction le mois précédent plus les mises en chantier du mois courant, moins le nombre de logements achevés durant le mois courant, plus/moins les ajustements devant être apportés, notamment, en raison de l'annulation ou de la reprise de certains travaux et/ou du changement du mode d'occupation).

Achèvements - Il s'agit de l'étape où tous les travaux de construction prévus sont terminés; dans certains cas, on peut considérer une habitation comme achevée si 90% des travaux ont été exécutés et le logement est habitable.

Achevés et non occupés - Il s'agit de logements neufs achevés qui n'ont jamais été occupés ni vendus (c.-à-d. le nombre de logements achevés et inoccupés du mois précédent plus le nombre de logements achevés durant le mois courant, moins les habitations écoulées durant le mois courant).

Offre totale - Ce terme désigne l'offre totale de logements neufs et comprend, les habitations en construction, ainsi que les logements achevés, mais non occupés (c.-à-d. le nombre de logements en construction plus les logements achevés et inoccupés pour le mois courant).

Logements écoulés - Il s'agit d'habitations récemment achevées qui ont été vendues ou louées. Ces chiffres sont tirés des résultats d'une enquête effectuée au moment de l'achèvement des bâtiments. Les logements vendus ou loués avant la construction ne sont inclus qu'à l'étape de l'achèvement (c.-à-d. le nombre de logements achevés et inoccupés du mois précédent plus les habitations achevées durant le mois courant, moins les logements achevés et inoccupés durant le mois courant).

Répartition des logements en quatre catégories

Les définitions relatives aux types d'habitations utilisées dans ce relevé sont les mêmes que celles du recensement.

Maison individuelle isolée - Cette catégorie comprend un seul logement, complètement séparé, sur tous ses côtés, de toute autre habitation ou construction. Sont incluses dans cette catégorie les maisons reliées sous terre par leurs fondations.

Maison jumelée - Cette catégorie désigne l'un et l'autre de deux logements séparés par un mur commun ou mitoyen du sol jusqu'au toit ou par un garage.

Maison en rangée - Cette catégorie désigne les habitations unifamiliales comprises dans une rangée d'au moins trois logements contigus, séparés par un mur commun ou mitoyen du sol jusqu'au toit.

Appartement et autre - Sont inclus dans cette catégorie tous les autres logements qui n'entrent pas dans les catégories ci-dessus, notamment, les duplex, les duplex jumelés, les triplex, les duplex en rangée, les appartements et les logements situés au-dessus ou à l'arrière d'un magasin ou d'autres bâtiments non résidentiels. Conformément à cette définition, les maisons individuelles comprenant des appartements accessoires légaux entrent dans cette catégorie.

Le relevé porte sur l'ensemble des régions métropolitaines, des agglomérations de recensement et des centres urbains comptant 10 000 habitants et plus, tels que définis dans le recensement. Ces régions sont entièrement recensées chaque mois. Dans le reste du territoire du bureau, on effectue le recensement d'un échantillon de logements quatre fois par an, soit en mars, en juin, en septembre et en décembre.

Relevé des logements écoulés sur le marché

Ce relevé vise à fournir une indication de la demande à court terme d'habitations de type propriétaire-occupant et de logements locatifs. Il est conçu en vue de mesurer le taux auquel les logements sont vendus ou loués, après leur achèvement.

Le relevé couvre l'ensemble des régions métropolitaines et des centres urbains comptant 50000habitants et plus.

Certaines catégories d'habitations sont exclues pour diverses raisons, notamment, les logements publics ou d'initiative privée sans but lucratif, financés par la SCHL ou en vertu de l'article 6 de la LNH (qui ne sont pas assujettis aux critères habituels du marché), ainsi que les maisons témoins.

Dans ce rapport, le terme écoulement désigne les habitations écoulées au moment de l'achèvement, plus le stock de logements. À court terme, le nombre de logements écoulés est fonction du total actuel d'habitations achevées et du niveau du stock.

DÉFINITIONS - RECENSEMENT DE 1996

Une région métropolitaine de recensement (RMR) désigne le principal marché du travail d'un noyau urbanisé comptant 100000 habitants ou plus. La RMR d'Edmonton comprend

35municipalités et la RMR de Calgary, 9. Note :Wood Buffalo É.-U. comprend la ville de Fort McMurray et Wood Buffalo inclut l'AR de Fort McMurray. Une agglomération de recensement (AR) représente les marchés de travail d'un noyau urbanisé qui compte entre 10000 et 99999 habitants. Créées par Statistique Canada, les RMR et les AR sont habituellement connues sous le nom de la région urbaine qui constitue leur noyau urbanisé. Elles renferment des municipalités (ou des subdivisions de recensement) entières et comprennent :

- 1) des municipalités, si (a) au moins 40% de la population active occupée vivant dans la municipalité habite dans le noyau urbanisé, ou (b) au moins 25 % de la population active occupée qui travaille dans la municipalité demeure dans le noyau urbanisé;
- 2) d'autres municipalités, si (a) au moins 40% de la population active occupée vivant dans la municipalité travaille dans le noyau urbanisé ou (b) au moins 25 % de la population active occupée qui travaille dans la municipalité demeure dans le noyau urbanisé.

©2003, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La reproduction, le stockage dans un système de recherche documentaire ou la transmission d'un extrait quelconque de cet ouvrage, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, par photocopie,

enregistrement ou autre moyen sont interdits sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Sans que ne soit limitée la généralité de ce qui précède, il est de plus interdit de traduire un extrait de cette publication dans toute autre langue sans l'autorisation préalable écrite de la

Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur des sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.